

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

LUNDI 11 DECEMBRE 2017

Étaient présents : MM. JM. SCHIBER - C. TARY - JM. JAVAUX - B. SAUVAGE - C. CLEMENCELLE - M. PERNOT - P. VALLI - JP. CREUSOT - Mmes ML. HAAZ - L. LAMAY - C. FIEUOT - A. KEUSCH - B. FOLLEY - L. PORTA - R. DEVOILLE

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Mme Lucie LAMAY

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Communication

Le Maire fait état des principales réunions qui se sont tenues depuis le conseil municipal du 27 octobre 2017 et également des travaux en cours de réalisation (*travaux d'assainissement rue Auguste Guyard...*).

Il donne ensuite la parole à Christophe TARY, 1^{er} Adjoint, afin de présenter la situation financière actuelle de la commune suivie d'une simulation sur les deux prochains exercices 2018 et 2019. Cet exposé très explicite a permis d'aborder la question des investissements envisagés, en l'occurrence l'extension du périscolaire ainsi que le remplacement des menuiseries du groupe scolaire et le changement en Leds des 45 derniers lampadaires pour une dépense globale de 545 000 € HT.

Le double enjeu est de pouvoir réaliser ces projets dans les délais impartis en préservant le bénéfice des subventions et d'éviter un manque de trésorerie au cours des deux prochaines années.

Après concertation et analyse de la situation, le conseil à l'unanimité se prononce pour les investissements sous réserve d'avoir l'assurance des crédits annoncés.

II EAU 2018 : fixation du prix du m³

L'équilibre du budget eau fixe l'abonnement à 15 € par semestre soit 30 € pour l'année et le prix du m³ à 2.05 € sur lequel s'ajoute la taxe de l'Agence de l'eau pour la pollution (0.29 €), ce qui porte le prix du m³ à 2.34 €.

Pour information, la redevance unique d'assainissement désormais compétence de la CAV est composée d'une part variable de 1,86 € le m³ et une part fixe de 27.24 €.

La taxe de l'Agence de l'Eau afférente à la modernisation des réseaux de collecte est 0,155 €/ m³

Vote : 15 pour

III Rentrée scolaire 2018-2019

• Organisation du temps scolaire

Le conseil s'est prononcé pour le retour à la semaine de 4 jours. Il envisage également la possibilité d'accueillir les enfants le mercredi matin pour les familles qui en feront la demande. Une participation financière sera demandée.

• Direction du groupe scolaire

Le conseil se positionne pour le maintien des directions actuelles des classes maternelles et élémentaires

Vote : 15 pour

IV Horaires du secrétariat de Mairie

A compter du 1^{er} janvier 2018, les nouveaux horaires de la Mairie sont les suivants :

Lundi	8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 <i>(Fermée au public les mardis après-midi)</i>
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	8h30 - 16h00 <i>(sans interruption)</i>

Vote : 15 pour

V SIED 70- Modification des statuts

En vue de la prise de compétence de la Communauté de Communes du Val Marnaysien en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité et sa prochaine représentation au sein du Syndicat, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur les modifications apportées aux statuts du SIED 70.

Vote : 15 pour

VI Convention relative aux opérations de mise en fourrière de véhicules

La commune de Frotey-lès-Vesoul est confrontée à la problématique de quelques voitures tampons qui restent stationnées plus ou moins longtemps sur la voirie ou des emplacements du domaine public.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la société G16, agréée par la Préfecture pour l'évacuation et la mise en fourrière de véhicules gênants sur l'ensemble du domaine public communal.

Vote : 15 pour

VII CDG 70

Le Conseil décide de renouveler son adhésion au service de médecine préventive du CDG de Haute-Saône afin de permettre aux agents de bénéficier d'un service de médecine préventive de qualité et autorise le Maire à signer la convention et ses éventuels avenants, ou tout document afférent à ce dossier.

Vote : 15 pour

VIII Budgets Commune et Eau - Décisions modificatives

Des opérations comptables ont été effectuées afin de procéder au règlement de factures dans les budgets respectifs.

Vote : 15 pour

La séance est levée à 22 h 20.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 18 décembre 2017.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER

